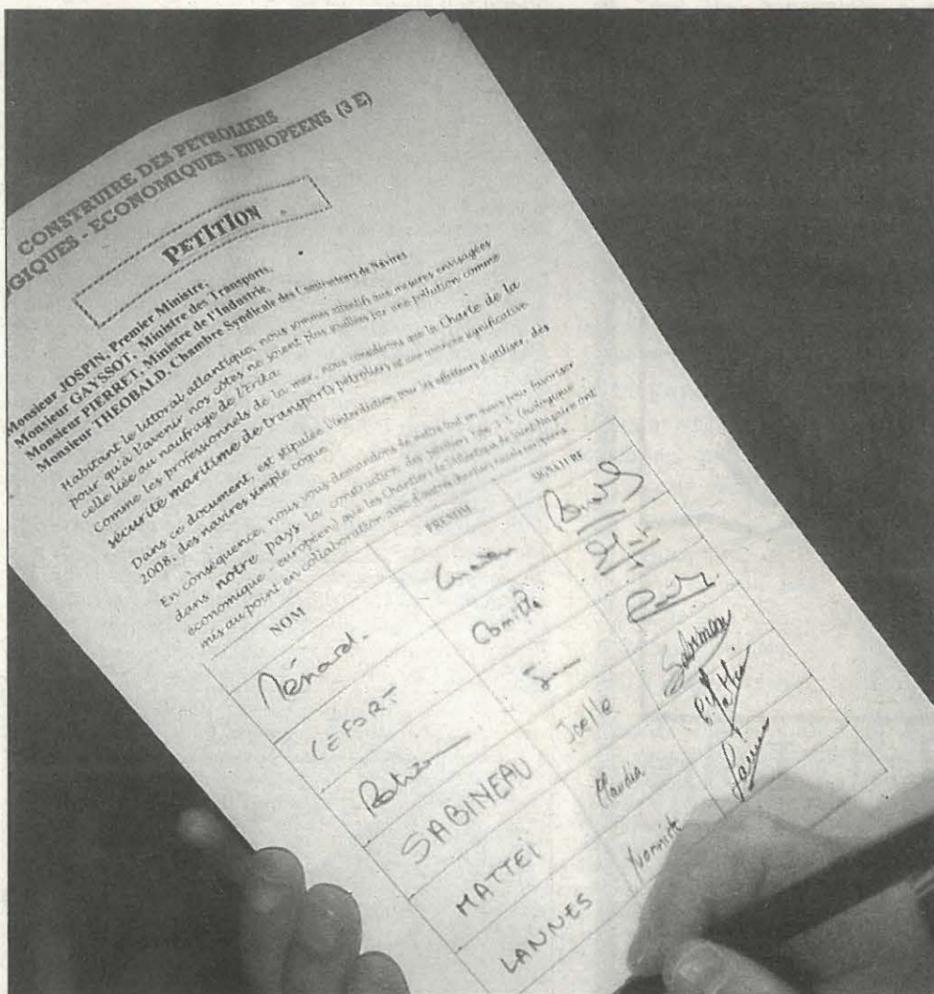


# Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français  
N° 705 - 13 Avril 2000 - Prix 2,50 F



## Vers une grande pétition

Lancée, il y a quelques semaines et relayée par les Nouvelles, la pétition pour demander à ce que les produits pétroliers soient transportés dans des navires à double coque reçoit un large écho.

C'est ainsi qu'à Saint-Nazaire, 489 signatures ont été récoltées en deux heures, la palme revient à Angèle, une camarade dernièrement élue au Comité de section de Saint-Nazaire qui a totalisé à elle seule 160 signatures.

En deux jours, ce sont plus de 100 signatures qui sont parvenues grâce à la page du dernier numéro des Nouvelles.

Construire des navires double coque pour se prémunir des marées noires et promouvoir l'emploi dans les Chantiers Navals, c'est ce que des milliers d'hommes et de femmes vont exiger en signant la pétition.

## Taxe Robin à la française

Le remaniement ministériel, effectué sous la pression des mouvements sociaux autour de l'école, de la santé, des impôts, est une «nouvelle donne», déclare le premier ministre. Les communistes s'en félicitent et approuvent celui-ci quand il affirme: «La croissance retrouvée doit être partagée et profiter à ceux qui en ont le plus besoin.»

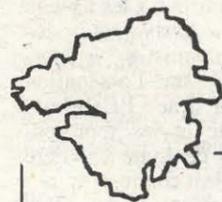
Tout autant, quand il entend préserver et développer nos services publics, poursuivre les réformes – y compris fiscales –, consolider la croissance par la consommation, ne plus faire du gel des emplois publics «un dogme intangible», faire référence au projet de loi sur la transparence des fonds publics pour l'emploi voté à l'initiative des députés communistes...

«La modernisation sociale», c'est positif quand il s'agit «d'améliorer les garanties accordées aux salariés en CDD ou en intérim et la couverture d'assurance chômage des salariés précaires.» Mais il faut aller plus loin, comme le demande Robert Hue. En permettant, plus généralement, aux salariés d'accéder à des droits nouveaux d'intervention sur les investissements et les choix stratégiques.

Remettre sur le tapis le fameux «amendement Michelin», pourquoi pas? Mais l'existence même des plans sociaux pose problème, alors que les profits sont florissants. D'où la décision prise, au 30<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste, de faire grandir l'idée d'une «taxe Tobin à la française», permettant de faire contribuer les revenus financiers des entreprises et des banques à la solidarité nationale.

Cette taxe est applicable sans délais dans notre pays et pourrait rapporter quelque 80 milliards de francs chaque année. De quoi alimenter, par exemple, le fonds de réserve pour la préservation du système de financement par répartition des retraites.

Cette mesure, qui fera l'objet d'une proposition de loi, s'inscrit dans le cadre du «grand mouvement national de lutte contre les inégalités et pour plus de justice sociale» que les Communistes vont animer tout au long des années 2000 et 2001. Une véritable initiative au long cours.



## ACTUALITÉ

### L'intercommunalité en marche

● C'est en Janvier 2001 que la Communauté urbaine deviendra réalité à Nantes. Les Nouvelles ont ouvert leur dossier sur les chemins qui ont mené au vote du 3 mars dernier. Pages 6 et 7.

### Interview

● Jean-René Teillant, nouvellement élu Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF a répondu à nos questions : le Parti communiste, après son 30<sup>e</sup> Congrès à Martigues, ses objectifs. Lire en pages 4 et 5.

**« Il faut renforcer les moyens de nettoyage » déclare Michèle Picaud lors du Conseil régional**

Michèle Picaud, élue communiste à la Région, est intervenue lors de la dernière séance du 31 mars pour faire des propositions afin que la propreté des sites du littoral soit assurée cet été.

Nous publions de larges extraits de son intervention : « Nous sommes d'accord pour que la Région apporte des fonds au comité régional du tourisme pour des actions de communication permettant de rétablir l'image de notre littoral. Mais d'une part, nous considérons que là aussi Total devra rembourser - car ce n'est pas aux contribuables de supporter cette charge et d'autre part, nous voulons attirer votre attention sur une situation à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

En effet, sur le littoral vendéen, les choses commencent à rentrer dans l'ordre. Nous nous réjouissons aussi d'apprendre que la plage de la Baule va être réouverte au public, de même que 2 plages sur Pornichet. Par contre, nous sommes très préoccupés plus au Nord de la Loire-Atlantique de la situation, et plus particulièrement de la Côte Sauvage au Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic, La Turballe...

Les plages de sable sont progressivement en train de redevenir praticables, bien que la surveillance ne doive pas se relâcher, car nul ne sait ce qui peut se produire, par exemple avec les boues mazoutées du port d'échouage de Pornichet, dont le traitement est prévu ultérieurement. Par contre, il n'en est pas de même sur les criques et les rochers de la Côte Sauvage. Pour ne prendre qu'un exemple, avec la marée vendé-



di dernier, il a fallu retirer 7 tonnes de déchets mazoutés de la plage Valentin et 8 tonnes ce mardi 28 sur la plage de la Gouvelle à Batz-sur-Mer.

L'état des rochers, sur tout ce secteur, est une catastrophe et les moyens matériels et humains ne correspondent pas aujourd'hui aux besoins nécessaires pour rendre les sites abordables pour cet été.

Vous conviendrez avec moi qu'une campagne publicitaire, indispensable pour restituer notre image de marque, ne peut, en aucun cas, s'accommoder d'une réalité contraire, que constateraient les vacanciers, parce que la nature n'aurait pas retrouvé son aspect normal.

Cela pourrait être pris pour de la publicité mensongère et aurait des conséquences dramatiques pour plusieurs années.

Par conséquent, autant nous sommes pour ces campagnes de communication, autant nous considérons qu'il y a dans le même temps, obligation de résultat sur la propreté des sites.

Dans les communes citées, tout le monde s'accorde à reconnaître que si les moyens ne sont pas renforcés, rien ne sera réglé cet été. Aussi, nous souhaiterions qu'une délégation du Conseil régional et pourquoi pas en commun avec une du Conseil général de Loire-Atlantique, et de représentants du Préfet de Région se rendent sur place pour rencontrer les élus locaux, faire le point et engager les démarches afin que les moyens correspondants à l'ampleur de la tâche soient mis en place ».

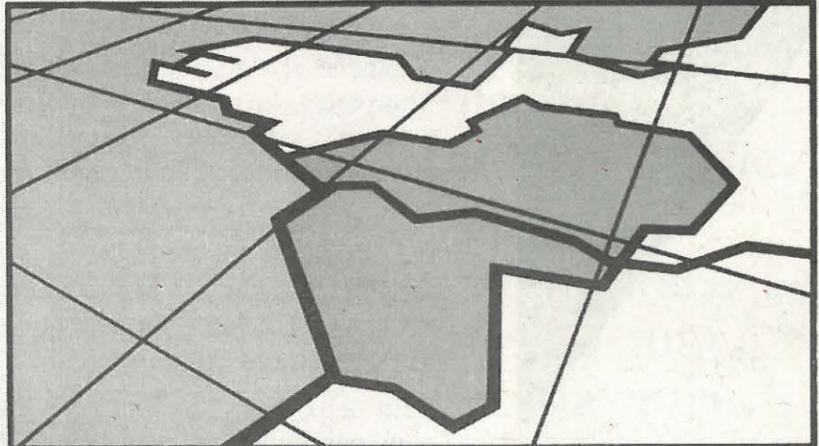
**REGION**

**Contrat de Plan Etat Région : Abstention des Communistes**

Le 31 mars, la séance du Conseil régional avait pour objet la discussion et le vote du Contrat de plan Etat/Région qui scelle pour les 7 années à venir les réalisations dans de nombreux domaines de la vie économique et sociale.

d'avancées importantes dans les propositions formulées. C'est ainsi que Gilles Bontemps devait se réjouir de l'inscription de Donges-Est et d'un nouveau quai à Cheviré, ce qui est décisif pour le développement du Port autonome

amélioration et leur modernisation pour une meilleure efficacité. - La seconde proposition consistait, dans le même esprit, à réaffirmer la place du service public dans le cadre des débats sur les schémas de services et au moment des



**Région des Pays de la Loire**

Au terme des débats, les propositions formulées par le Président du Conseil régional, François Fillon, étaient adoptées par 72 voix (Droite - Parti Socialiste - Chasseurs), les 13 voix des Verts et des Communistes se portaient sur l'abstention alors que l'Extrême-droite et les représentants de Lutte Ouvrière votaient contre.

L'abstention des élus communistes qualifiée de positive par Jean-Paul Plassard, Président du groupe, tient compte

de Nantes/Saint-Nazaire ainsi que des questions d'infrastructures concernant le fer et le dossier Notre-Dame-des-Landes.

**Deux propositions restées sans réponse :**

- Gilles Bontemps devait proposer que l'Etat affirme la région affirmant leur volonté de s'engager, non seulement à ne fermer aucune structure de service public, mais aussi de mener, par la concertation avec les salariés et les usagers, les réflexions pour leur

signatures des contrats de villes, de pays et d'agglomérations, en souhaitant, à la différence du Contrat Etat/Région, que les citoyens et l'ensemble des structures soient réellement associés à la définition des besoins et des orientations.

Le silence de la Majorité au Conseil régional et de son Président ne laisse aucune équivoque quant à leur réponse sur des questions aussi concrètes.

**Communisme.../... Féminisme.../...Parité... Histoire**

Une association de recherche historique « Femmes et Communistes » a été fondée en janvier 98 à l'initiative de Marie-George Buffet.

Cette association présente l'originalité de regrouper, dans le travail de recueil des données et de réflexion, des militant(e)s et des chercheuses-eurs intéressées par des recherches sur l'histoire des femmes et des

Communistes au cours du 20ème siècle. On retrouve ces deux composantes au niveau national et dans les groupes locaux qui se sont mis en place.

Dans notre Fédération, un groupe fonctionne sur cette base depuis un an. Les objectifs de ce travail sont de recueillir des contributions orales ou écrites de militantes ou de compagnes de militants. Il serait également inté-

ressant de retrouver des traces écrites (comptes-rendus de réunions, vieux journaux fédéraux, par exemple) portant sur ces questions.

Il ne s'agit pas uniquement d'un travail de mémoire destiné à restituer le passé, mais aussi d'une réflexion dynamique et stimulante sur nos pratiques et nos revendications.

Ce groupe composé

actuellement d'une dizaine de personnes désire s'étoffer pour une plus grande efficacité.

Vous êtes intéressé(e) pour témoigner, recueillir des témoignages, prêter des documents, suggérer des idées, prenez contact avec Patricia Morinière à la Fédération en écrivant ou en téléphonant au 02.40.35.03.00.

## RENCONTRE AVEC : DOMINIQUE LUCAS

■ **NLA** : « Depuis combien de temps es-tu adhérent au Parti Communiste ? »

**DL** : « J'ai adhéré en Juin 1982 à l'occasion d'une manifestation nationale à Paris pour le désarmement organisée conjointement par le Mouvement de la Paix et le Parti Communiste. »

■ **NLA** : « Qu'est-ce qui t'y a fait adhérer ? »

**DL** : « En cette période de fin de guerre froide, le mouvement pacifiste était en plein développement. Les milliards mobili-

borés d'en haut mais construites avec lui. Il en va de même avec la vie du Parti. Les choix, les orientations, les initiatives et actions ne peuvent être élaborés à un sommet pour se décliner ensuite à chaque niveau de structure dans un mode de fonctionnement pyramidal d'un autre temps. La mutation du Parti et son 30<sup>ème</sup> Congrès ont jeté les bases d'un communisme nouveau en faisant le pari de l'intelligence et de la pluralité de ses adhérents sa richesse. Il se propose de libérer les capacités d'initiatives de ses membres. Ce nou-



Nom : LUCAS  
Prénom : Dominique  
Age : 35 ans  
Profession : Jardinier employé à la ville de Rezé  
Situation de famille : vie maritale, une fille  
Activité favorite : concert musique ancienne et baroque, randonnée pédestre, découverte gastronomique...  
(1) Dominique Lucas a été élu au Comité fédéral lors de la 33<sup>ème</sup> Conférence en mars 2000 à Batz sur Mer

sés dans la course au surarmement entre les grandes puissances que formaient l'URSS et les USA (le mot d'ordre était ni Pershing ni SS 20) constituait un affront à la conscience humaine tandis que dans le même temps des besoins vitaux manquaient à des peuples entiers de la planète. En outre, j'étais sensible comme un nombre important de jeunes au message de paix et d'amitié entre les peuples. Le Parti communiste étant actif sur ce sujet, je décidais de me joindre à lui pour mener ce combat. En même temps j'avais conscience que seul un projet politique alternatif plaçant les besoins des individus au cœur d'un projet de société internationaliste constituait une réponse durable aux guerres et conflits qui troublent la planète. Pour moi, le Parti est encore aujourd'hui la seule force politique qui propose des réponses de nature à dépasser le capitalisme. »

■ **NLA** : « Aujourd'hui, comment vis-tu ton engagement ? »

**DL** : « Mes responsabilités dans le mouvement syndical m'ont démontré que les problèmes évoqués par le mouvement social (emploi, protection sociale, salaire, retraite, service public) portent tous en eux un projet de société. Des réponses politiques sont donc indispensables pour construire ce projet de société. Pas des réponses éla-

veau parti communiste m'intéresse car il invente et innove de nouvelles façons de s'engager en politique. »

■ **NLA** : « Et celles des membres de la Direction Fédérale ? »

**DL** : « Les rapports entre le mouvement social et politique sont essentiels dans la construction d'une alternative à la société ultra-libérale. Aucun progrès réel, aucune réponse aux exigences d'une autre organisation de la société n'est possible dans le « chacun chez soi ». Dans le respect de l'identité, de l'autonomie et de l'indépendance de chacun, nous devons travailler ensemble afin d'élaborer des mesures de nature à dépasser le capitalisme. Travailler avec le parti en direction du mouvement social, c'est le sens que je donne à mon engagement au comité fédéral. »

■ **NLA** : « Quel est ton vœu le plus cher ? »

**DL** : « Je reprendrai l'expression de Saint-Just pour exprimer mon utopie : « Le bonheur est une idée neuve en Europe ». Je rêve d'un monde nouveau où l'humanité serait affranchie de toutes les dominations de notre société. Une utopie n'étant pas l'irréalisable mais l'irréalisé, c'est une utopie à laquelle je crois. »

## CHASSE : Sortir de l'impasse



Est-il possible - ou plutôt reviendra-t-il possible - de discuter en toute sérénité de la chasse comme tradition populaire en liaison avec la protection de l'environnement ? Les polémiques à ce sujet relèvent trop souvent de l'irrationnel, voire de l'instrumentalisation politique. Or le débat ne peut aboutir tant que l'anathème remplacera le dialogue.

Ce que François Liberti rappelait, le 22 février dernier, au nom du groupe communiste, à l'Assemblée nationale, parlant de « l'impérieuse nécessité d'agir tous ensemble, chasseurs et non chasseurs, pour une protection efficace des chasses populaires et traditionnelles et de l'environnement, y compris en intégrant le droit de non chasse. La nature n'appartient pas plus aux uns qu'aux autres ».

« Nous partageons un bien commun, tous ensemble nous devons le gérer. C'est pourquoi la pratique de la chasse incite le chasseur à s'impliquer toujours plus dans son activité ne peut exister que dans un environnement vivant et non amputé », poursuivait l'élue communiste. Avant de rappeler un certain nombre de faits et de données trop souvent absents des diatribes multipliées à satiété dans la dernière période.

**Qui menace l'environnement ?**

Avant tout, les développements (industriels, agricoles ou urbains) ne répondant qu'à des logiques financières et spéculatives. La catastrophe écologique, c'est, par exemple, du côté de « l'Erika » qu'il faut la chercher (un demi million d'oiseaux mazoutés) ; en l'occurrence du côté des pavillons de complaisance et du

profit sans frein. Toute autre approche revient à regarder dans la lorgnette par le petit bout.

**Chasse et nature sont-elles à opposer ?**

Tradition populaire par excellence, la chasse fait partie d'un patrimoine culturel ancestral. Pratique démocratique héritée de 1789, elle est une composante incontournable de la préservation de l'espace rural. Le chasseur est un utilisateur de la nature au même titre que tant d'autres.

**Quelle est l'origine du contentieux sur la chasse ?**

L'origine du contentieux tient du fait que la France n'a pas légiféré sur la directive communautaire relative aux oiseaux migrateurs, ouvrant la voie à toutes les interprétations contenues dans les décisions postérieures des préfets et des tribunaux. Faut-il rappeler que cette directive a été prise en 1979, alors que Raymond Barre était premier ministre ? Faut-il rappeler, également, qu'il ne s'est trouvé à l'époque au Parlement européen qu'un seul groupe pour s'y opposer, parce qu'elle ne réglait rien, et faire des propositions répondant aux spécificités françaises, le groupe communiste, alors que tous les autres sans exception l'adoptaient ? Faut-il rappeler, enfin, qu'aucun gouvernement n'a voulu, depuis cette date, créer les conditions d'apporter une réponse satisfaisante pour l'ensemble des intéressés ?

La directive trace un cadre général et recommande aux Etats de fixer des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs en prenant en compte les plans de gestions et les données scientifiques.

Dans la logique de ses interventions, le groupe communiste et apparentés avait déposé une proposition de loi, et ses amendements au projet de loi gouvernemental se sont inscrits dans ce sens. Trois objectifs sont visés :

1. appliquer la directive européenne
2. prendre en compte la notion de gestion et les données scientifiques
3. éliminer tout risque de contentieux

Alors que l'on entend, enfin, traiter sérieusement ce dossier, le choix de la méthode, celui permettant une chasse apaisée et expurgée de tout comportement politicien, ce choix ne constitue-t-il pas la seule bonne voie à suivre ?

Le texte sur la chasse a été adopté à l'Assemblée nationale par 275 voix contre 52 et 36 abstentions. Le groupe communiste s'est abstenu.

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail**

UNE AUTRE APPROCHE DU SPORT

**57<sup>ème</sup> Tour de NANTES pédestre par relais**

**FSGT 44**



**Dimanche 16 avril 2000**  
Départ de la course à 9h30 sur le parking de la Petite Hollande

Engagement possible jusqu'à 8h45

- Cette épreuve est ouverte à tous : licencié(e)s et non licencié(e)s
- Cette épreuve se dispute par équipes composées de 4 relayeurs et/ou 4 relayeuses de minimes à vétérans



# RENCONTRE avec Jean-René Teillant

## Interview du Nouveau Secrétaire de la Fédération

«*Nous venons de décider de bousculer le mode de fonctionnement de notre parti, de contribuer à créer du neuf, à innover*»

### Jean-René Teillant : carte de visite

- né le 11/01/53 à St Meen le Grand (35)

- marié, 2 enfants : Samuel et Enrique

- Profession d'origine : Ajusteur à l'Aérospatiale

- Distraction ou activité favorite : Bricolage maison, jardin

- Date d'adhésion au Parti Communiste : 1971

- 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Trignac depuis 1977, est chargé des Finances et du Personnel

- Secrétaire de la Section de la Brière de 1985 à Mars 2000.

- Elu Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique lors de la 33<sup>e</sup> Conférence de mars 2000.

- Elu pour la 1<sup>re</sup> fois, membre du Conseil National du PCF à Martigues au 30<sup>e</sup> Congrès.

► **NLA : «Tu es le nouveau Secrétaire de la Fédération, comment appréhendes-tu tes responsabilités ?»**

**Jean-René Teillant :** «*En acceptant cette responsabilité, j'ai, je crois, conscience de l'importance de l'engagement qu'elle représente.*

*D'autant qu'avec ce 30<sup>ème</sup> Congrès, nous venons de décider de bousculer le mode de fonctionnement de notre Parti. Ce qui dans la vie implique pour tous les dirigeantes et dirigeants, et donc pour le premier secrétaire de la Fédération, de contribuer à créer du neuf, à innover.*

*L'expérience que j'ai acquise dans l'équipe du secrétariat fédéral, est un atout et à la fois il ne s'agit plus aujourd'hui de poursuivre ce qui se faisait.*

*La réflexion collective engagée depuis juin 1999, a montré l'intérêt des communistes à être véritablement co-élaborateurs dans tout ce qui fait la vie du Parti.*

*C'est bien à partir de constat que se pose le rôle nouveau des dirigeantes et des dirigeants.»*

► **NLA : «Le 30<sup>e</sup> Congrès de Martigues marque une étape importante du Parti Communiste dans sa mutation et son renouveau. Qu'est-ce que cela représente pour toi au moment où tu prends tes nouvelles responsabilités ?»**

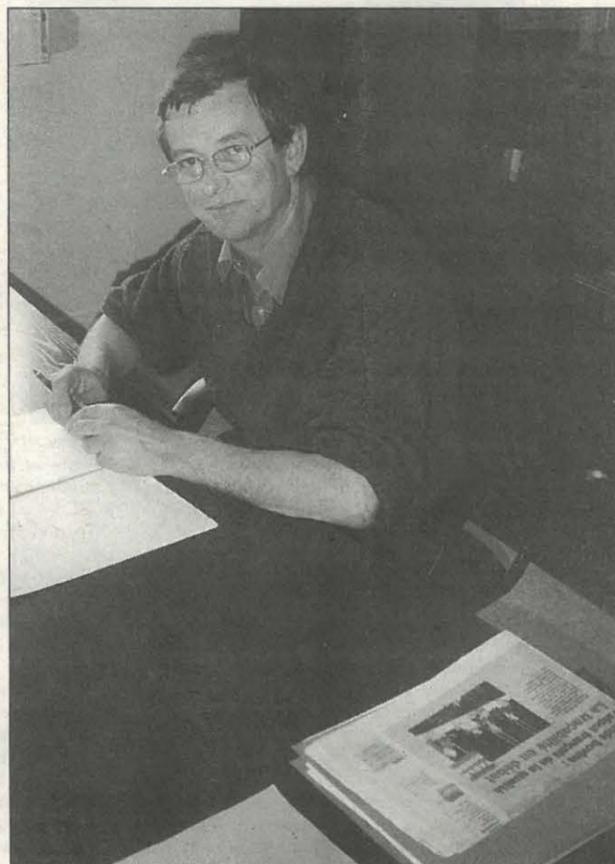
**JRT :** «*La fonction du PCF, sa fonction nouvelle, moderne, c'est de contribuer à ce que les gens décident eux-mêmes de ce qui doit changer.*

*Le PCF veut rendre du pouvoir aux gens. D'où le fait qu'on doit y être, au pouvoir, dans les institutions où il existe : pour le redistribuer.*

*Cette contribution à l'autonomie du peuple, des gens, doit marquer toute la pratique communiste.*

*C'est aussi l'utilité du Parti Communiste qui valide son existence. Toute son activité doit donc viser à l'efficacité, pas simplement à l'incantation ou à la proposition.*

*Le Parti doit être pleinement dans la société pour la faire bouger, tout de suite. Et chaque avancée à laquelle il contri-*



*bue, doit être un encouragement à transformer plus encore la société.*

*Ce qui donne l'ampleur de ce qu'il nous faut faire bouger.»*

► **NLA : «Je suppose que ce qui vient de se faire à Martigues va avoir des répercussions directes sur le fonctionnement et l'activité de la Fédération. Peux-tu nous en donner les premières approches ?»**

**JRT :** «*Cette ambition a conduit à débattre de notre volonté de mieux assurer la souveraineté des adhérentes et des adhérents, pour mieux aider chacune et chacun à produire du positif sur le terrain.*

*Pour nourrir cette ambition nous allons mettre en place :*

*- une offre diversifiée d'entrée dans le Parti qui permettrait aux gens de s'engager dans cet esprit d'efficacité, d'utilité et de répondre aux multiples questions qui émergent dans la société,*

*- et de lieux, d'espaces de rencontres, d'initiatives dans lesquelles les Communistes à partir de leurs centres d'intérêts pourront apporter leurs connaissances, leurs compétences; se sentiront le plus en capacité d'être utiles à la construction du projet communiste.»*

► **NLA : «Nous avons vu dans le dernier numéro des Nouvelles que la direction**

# lant

## fédérale élue à Batz était rajeunie et féminisée, qu'exprime ce choix des communistes de Loire-Atlantique ?

**JRT :** «Cela découle de cette volonté de prendre en compte toutes les questions qui émergent dans la société. Lorsque nous avons réfléchi cette direction, notre objectif était d'atteindre ou d'approcher au mieux des possibilités actuelles, vers la parité, également de la diversité des générations, de ce qui constitue la vie économique, sociale, associative du département.»

## NLA : «Quels sont les principaux objectifs que tu te fixes pour la Fédération du PCF dans notre département ?»

**JRT :** «Nous sommes dans un département important, en population, en activités économiques, industrielles, qui a un passé de grandes luttes émancipatrices et avec un Parti communiste qui a influencé de grands choix.

Les récents scrutins ont d'ailleurs montré un progrès de la force électorale du Parti. Nous avons aujourd'hui 2 élus régionaux (1998), un Conseiller général (1994), des maires, une présence dans toutes les grandes villes... un Parti présent et actif reconnu et respecté. A partir de ces atouts, nous sommes en capacité d'être ambitieux pour avancer dans le sens de nos décisions du Congrès.

De grandes questions, telles l'emploi, l'école, l'aéro, la navale... le port, le logement, l'énergie, peuvent être mieux nourries, mieux irriguées l'apport communiste. Egalement des questions qui se posent de façon aujourd'hui plus offensives autour des Services Publics, aussi de la pratique du sport, de la vie associative impliquent une présence, des initiatives du Parti.

D'autres aspects liés à la jeunesse, au racisme, à la place des femmes dans la société devraient faire l'objet d'initiatives. Nous l'avons ressenti dans le débat préparatoire au Congrès. Des camarades ont souhaité prendre leur place dans divers collectifs. Je pense qu'il nous appartient de leur en donner les moyens rapidement.»

## NLA : «Si tu avais un vœu ou un souhait à exprimer là, tout de suite, que serait-il ?»

**JRT :** Un souhait est que les Communistes se saisissent pleinement des choix qu'ils ont contribué à co-élaborer avec ce 30ème Congrès pour les mettre en œuvre dans leur activité quotidienne.

Les débats ont montré la nécessité et la possibilité de rassembler et d'agir. Plusieurs luttes, dans cette dernière période, ont prouvé qu'il était possible de se faire entendre, que les fruits de la croissance pouvaient être répartis autrement. Il faut y voir des encouragements et une invitation forte à multiplier les lieux d'intervention, d'initiatives du Parti communiste en invitant largement à rejoindre le Parti Communiste Français qui a décidé avec son Congrès d'être plus et mieux dans la société pour la faire bouger tout de suite.

C'est ainsi, dans la vie, dans l'action que nous donnerons tout son sens, toute son efficacité à ce communisme moderne qui a été au cœur des travaux de notre 30<sup>e</sup> Congrès.

# «Passer aux actes» contre les inégalités pour la justice sociale

La majorité de gauche, le gouvernement ont besoin d'une «perfusion» de mouvement populaire, d'actions et de propositions afin de reprendre l'initiative et aller de l'avant.

Les Communistes, lors de leur 30ème Congrès, en ont longuement débattu et ont décidé de «passer aux actes». Courant AVRIL, ils vont lancer une campagne-vérité de dénonciation et d'information sur les inégalités en France en cette fin de millénaire.

Multipliant les occasions de rencontres, de débats, de témoignages avec celles et ceux qui, exclus socialement, sont aussi exclus de la prise de parole, ils veulent favoriser un printemps populaire qui aboutisse à faire contribuer, par une taxe Tobin à la française, les revenus financiers des entreprises et des banques à la solidarité nationale et aboutisse à une action d'envergure pour faire reculer les inégalités.

Dès le mois de MAI, un «Tour de France contre les inégalités» va commencer, avec un FORUM de discussions et de propositions, co-organisé avec des responsables et militants d'ONG (organisations non gouvernementales), d'associations caritatives, des journalistes, des experts, des intellectuels et des artistes, des animateurs du mouvement

social dans sa diversité, des représentants des partis de gauche et toutes celles et tous ceux qui ont le cœur à gauche.

En JUIN, 8 à 10 rassemblements sont prévus dans de grandes villes, marquant ainsi la dimension nationale de l'initiative communiste.

En SEPTEMBRE, la Fête de l'Humanité sera un autre moment fort de la campagne contre les inégalités et pour la justice sociale, préparant ainsi la grande manifestation nationale organisée au printemps 2001 sous la forme d'«états généraux contre les inégalités».

A chaque étape, pour faire grandir le refus des injustices, pour favoriser les comportements d'écoute, de dialogue, de prise en compte des attentes, faire reculer le mépris, l'arrogance et l'indifférence des puissants, cette campagne aura un caractère chaleureux, fraternel et festif qu'exige le respect de la dignité de celles et de ceux qui sont privés de droits.

Et - c'est très important - seront garanties la conservation et la transmission de la parole en utilisant tous les moyens, de l'écrit à Internet. Dès maintenant, nous voulons, avec vous, «passer aux actes».



RENAULT Mégane

50% maintenant,  
50% dans deux ans.  
100% de sécurité tout de suite.

Roulez en mégane  
RTE 1,4 E  
à partir de 45 500<sup>F</sup>,  
avec le 50/50  
c'est la moitié de son prix\*.  
La protection rapprochée



\*50% maintenant, 50% dans deux ans et 391,39 FRF, soit 59,67 €, par mois pendant 24 mois entre les deux. Pour une Mégane RTE 1.4i, AM 2000, au prix conseillé de 91 000 FRF soit 13 872,86 € avec un apport comptant de 45 500 FRF soit 6 936,43 €. 24 mensualités de 391,39 FRF soit 59,67 € et 1 mensualité de 45 500 FRF soit 6 936,43 € ou reprise de votre Mégane RTE 1.4i pour ce montant diminué des éventuels frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus et solde votre dossier de crédit. TEG annuel : 9,95 % TEG mensuel : 0,829 %. Coût du crédit : 9 393,36 FRF soit 1 432,01 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac SA au capital de F 400 000 000. Siège social : 14, av du Pavé Neuf - 93 160 Noisy-le-grand. SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers et valable jusqu'au 30 avril 2000 sur l'ensemble de la gamme VP/VU VN. Modèle présentée Renault Mégane berline RXE Pack Clim 1.4 16V AM 2000 avec option peinture métallisée, prix conseillé au 01/04/2000 : 106 900 F. www.renault.fr

RENAULT SAINT-NAZAIRE

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE  
Concessionnaire  
380, route de la Côte d'Amour - Océanis  
ST-NAZAIRE ☎ 02 40 17 20 20



RENAULT

TRIGNAC AUTOMOBILES  
Agent  
Zone Commerciale Auchan  
TRIGNAC ☎ 02 40 90 40 54

# Les dossiers

de **nla**

## L'histoire de l'intercommunalité dans l'agglomération nantaise

La première véritable structure intercommunale englobant l'ensemble du territoire de l'agglomération nantaise a été créée en 1967. Il s'agit de l'A.C.R.N. (Association Commu-nautaire de la Région Nantaise) qui regroupe un vaste territoire de 36 communes (37 communes depuis la fin des années 80).

L'A.C.R.N. est un syndicat intercommunal d'études et de réflexions qui permet des rencontres entre les élus de la région nantaise. L'A.C.R.N. n'est pas un outil de gestion intercommunale.

Dans la suite et à partir de la fin des années 60, une multitude de syndicats intercommunaux à vocation unique se créent.

C'est à partir de deux de ces syndicats librement consentis qu'ont été réalisées les plus grandes infrastructures de l'agglomération. Suite aux élections municipales de 1977, l'ensemble des élus de toutes les tendances politiques souhaite que l'organisation de l'agglomération nantaise évolue vers une structure plus globale et plus efficace.

En 1978, est ainsi créée l'Agence d'Etudes Urbaines de l'Agglomération Nantaise (AURAN). L'un des premiers objectifs de l'AURAN est, à court terme, de préparer la mise en place d'une structure d'agglomération.

Suite à cela, en 1982, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise (le SIMAN) est créé. Il regroupe 19 communes.

**A l'origine, le SIMAN a 6 compétences des base obligatoires :**

1. Urbanisme d'agglomération et études générales
2. Transports publics de voyageurs
3. Voirie d'agglomération
4. Traitement des déchets
5. Hébergement des gens du voyage
6. Actions foncières

**et cinq compétences optionnelles :**

1. Assainissement
2. Incendie et sécurité
3. Equipement d'agglomération
4. Environnement
5. Développement économique d'agglomération

Au fil du temps, les compétences optionnelles deviendront obligatoires et d'autres viendront s'ajouter à celles existantes.

1983 : actions et réalisations pour les personnes handicapées

1985 : refuge pour les animaux abandonnés et errants

1991 : développement économique, environnement et cadre de vie, lycées.

En 1989, suite aux élections municipales, une nouvelle orientation est donnée au SIMAN et ce, dès l'installation du Comité du SIMAN le 21/04/89.

**Il est proposé un projet d'agglomération organisé en cinq thèmes :**

1. Habitat et Solidarité
2. Transport et Déplacement
3. Développement Economique et Aménagement du territoire
4. Environnement et cadre de vie
5. Formation et Ressources Humaines

A partir du projet d'agglomération, la volonté de transformer le SIMAN en District est clairement annoncée.

Les élus communistes s'abstiendront lors du vote de la transformation du SIMAN en District. Le 6 décembre 91, au terme du débat, les élus optent pour la création au 1<sup>er</sup> janvier 92 d'un District à fiscalité propre.

Ce jour là, les élus communistes déclarent :

*« Nous avons dit ce que nous pensons des risques que comporte ce choix, il peut apparaître comme une étape vers la communauté de communes, et porter atteinte à l'autonomie communale : l'expérience montre que, dans la plupart des cas, les Districts existants exercent à la place des communes des compétences étendues, tandis que la représentation municipale est dessaisie dans bien des cas des responsabilités pour lesquelles elle a été élue ».*

Le District de l'agglomération nantaise est maintenant appelé à se transformer conformément aux dispositions de la loi dite « Chevènement » du 12 juillet 99 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

# NANTES : Le chemin de l'intercommunalité

## La loi du 12 juillet 1999

La loi « Chevènement » relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale a été adoptée le 12 juillet en commission mixte malgré l'opposition des députés communistes. Cette loi poursuit et achève le mouvement de refonte des structures intercommunales, engagé en 1992 avec la loi Joxe-Baylet.

Le choix des députés communistes a été motivé par la non-prise en compte de leur proposition du maintien de l'autonomie des communes et d'assurer ainsi leur avenir.

Les élus communistes ne sont, en aucune manière, hostiles à la coopération intercommunale mais la loi « Chevènement » comporte en elle des éléments remettant en cause l'autonomie des communes et éloigne les citoyens des instances décisionnelles.

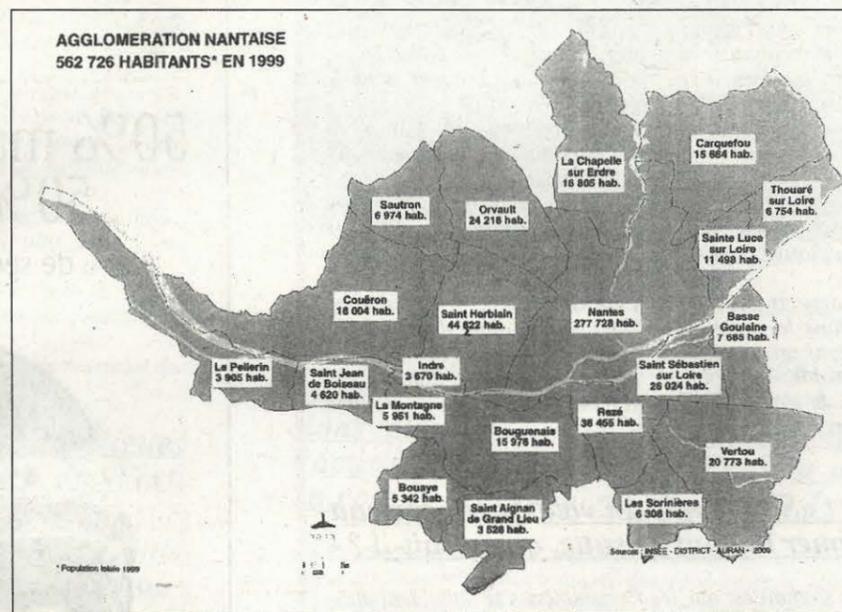
Cette loi réforme en profondeur l'organisation territoriale de la France en permettant la mise en place de structures supra-communales. Cette transformation correspond à des objectifs d'un certain type de construction européenne.

Il y a, en effet, en Europe 72.000 communes dont 36.000 en France. Pour certains, c'est trop. Pour les Communistes, cela représente une richesse car c'est dans les communes que s'exprime le

mieux la démocratie directe et où les élus sont les plus proches de la population. La coopération intercommunale telle que la souhaitent les Communistes, ne doit pas être un objectif en tant que tel mais un moyen pour mettre en œuvre des projets aux besoins de la population et dont l'importance dépasse le territoire communal.

C'est bien parce que ces besoins évoluent que les élus doivent réfléchir à une véritable coopération intercommunale volontaire. Mais c'est bien aussi et surtout parce que les communes manquent de moyens financiers nécessaires à la mise en place de leurs projets qu'elles sont obligées de se regrouper. Cela provient en grande partie du fait que les gouvernements successifs ont conduit une politique de rigueur budgétaire vis à vis des collectivités territoriales qui se retrouvent dans des situations financières difficiles. Les communes de l'agglomération nantaise n'échappent pas, pour une bonne part d'entre elles, à cette situation. Aujourd'hui, la loi est votée et nous sommes dans une phase d'application de cette loi. Et aussi justes que furent l'analyse et les arguments développés par les parlementaires communistes pour améliorer cette loi, il faut aujourd'hui réfléchir à son application.

## Comment la communauté urbaine sera-t-elle administrée ?



C'est un conseil de 110 délégués des communes qui aura la responsabilité de l'administration de la communauté urbaine. Ces 110 délégués seront répartis en fonction du nombre d'habitants des communes suivant le recensement effectué en 1999, soit :

- Basse-Goulaine : 2 sièges
- Bouay : 2 sièges
- Bouguenais : 3 sièges
- Carquefou : 3 sièges
- La Chapelle-sur-Erdre : 3 sièges
- Couëron : 4 sièges
- Indre : 1 siège

- La Montagne : 2 sièges
- Nantes : 49 sièges
- Orvault : 5 sièges
- Le Pellerin : 1 siège
- Rezé : 7 sièges
- Saint-Aignan-de-Grand-Lieu : 1 siège
- Saint-Herblain : 8 sièges
- Saint-Jean-de-Boisseau : 1 siège
- Sainte-Luce-sur-Loire : 3 sièges
- Saint-Sébastien-sur-Loire : 5 sièges
- Sautron : 2 sièges
- Les Sorinières : 2 sièges
- Thouaré-sur-Loire : 2 sièges
- Vertou : 4 sièges

# Les dossiers

## de **nla**

suite

### Les grandes compétences

- Développement économique (grands équipements, transports, télécommunications, action et intervention pour soutenir des projets)
- Participation aux constructions de lycées
- Urbanisme d'agglomération (aménagement et développement)
- Actions foncières
- Transports publics de voyageurs
- Voirie d'agglomération
- Habitat
- Gestion des centres de secours incendie
- Traitement des déchets
- Gestion des services de logement
- Hébergement des gens du voyage
- Actions et réalisations en faveur des personnes handicapées
- Refuges pour animaux abandonnés ou errants
- Environnement et cadre de vie
- Participation à la mission locale pour l'insertion des jeunes
- Enseignement supérieur et recherche



## 7 avril : la décision de création de la communauté urbaine de Nantes est prise

Lors de la réunion du 7 avril, le Conseil du district a décidé la création de la communauté urbaine de Nantes. Lors de cette réunion, les élus communistes ont fait part de leurs avis et propositions.

Nous repreneons quelques passages de leur intervention :

«La notion d'agglomération est incontournable, c'est une réalité que nous vivons au quotidien. Avec force, les élus communistes sont favorables à la coopération intercommunale, elle est dans certains cas nécessaire, voire indispensable comme dans le développement des transports en commun par exemple.»

### Des projets :

«Les élus communistes ont pour l'agglomération nantaise des projets. Ils oeuvrent tant dans leur commune qu'au District pour le développement de l'agglomération, avec comme souci de toujours mieux répondre aux aspirations de nos concitoyens. Ces projets, nous avons déjà eu, ici même, l'occasion de vous en faire part, qu'il s'agisse du développement de l'activité portuaire et économique en général, du développement des transports en commun et de l'étoile ferroviaire, de la construction de grands équipements, du développement de grands services publics, tels que pour l'eau, l'assainissement ou des moyens de communication modernes, indispensables aujourd'hui.»

Nous pensons également que nous devons faire des efforts dans la construction de logements sociaux dans l'agglomération. Nous exigeons, dès à présent, la construction de logements, respectant une mixité sociale et ce, dans toutes les communes de l'agglomération.

Nous pensons également qu'il faut faire une place plus grande à la jeunesse qui représente une grande part des habitants du District. Il faut que l'agglomération soit un véritable pôle attractif, en matière d'enseignement supérieur et professionnel. Au regard du nombre d'étudiants, nous pensons vraiment qu'il y a un effort à faire pour les accueillir dans de meilleures conditions et pas seulement dans les grandes écoles.»

### Faire vivre la démocratie :

«Les décisions que nous prenons ont des conséquences pour tous les habitants, c'est pourquoi nous souhaiterions que les associations, les syndicats soient, le plus souvent possible, associés à notre réflexion.»

Plus généralement, la nouvelle structure intercommunale sera un succès si à sa «gouvernante» soient associées toutes les forces qui la constituent. Si intégrée soit-elle, la communauté urbaine doit rester un mode de gestion relevant de l'intercommunalité et non pas de la «supracommunalité».

### Pour une communauté urbaine :

«Au regard des compétences actuelles du District et des ambitions que nous avons pour notre agglomération, nous opterons pour la création d'une communauté urbaine.»

La communauté urbaine que nous allons continuer de construire ensemble sera ce que nous en ferons. Pour notre part, nous agissons pour que ce soit un véritable outil démocratique au service des habitants de l'agglomération nantaise.»

## INVESTIR L'AGGLO POUR RESTER SUR LES CHOIX

Quelle coopération intercommunale dans l'agglomération nantaise ?

Ce n'est pas tant la réponse à cette question dont élus et responsables communistes de l'agglomération débattaient le 28 mars dernier que d'appréhender la conception et le projet des communistes.

Sans doute la participation à cette réunion d'un formateur du CIDEFE contribua à enrichir la réflexion.

Ainsi plusieurs aspects étaient discutés : le contexte (la loi Chevènement mais aussi la loi Gayssot sur le logement social) ; la réponse aux besoins collectifs dans l'agglomération ; la conception du rôle des différents niveaux institutionnels (commune - communauté urbaine - département - région) ; les moyens d'action, la représentativité des communes et la représentativité politique (place et rôle des élus communistes dans la communauté urbaine).

A l'évidence, il ressortait du débat le fait que d'être dans une situation d'obligation (contrainte légale, pouvoir du préfet) ne devait pas conduire à une attitude défensive.

L'approche des Communistes dans cette affaire doit au contraire être offensive : " considérer chaque type de collectivité, intercommunalité comprise, comme instrument de réponse aux besoins collectifs ? "

De plus, la situation évolutive dans laquelle se construit l'intercommunalité (voir ce que peut représenter comme points d'appui la loi Gayssot) permet aux communistes de travailler à la fois sur le terrain, avec les gens les réponses aux questions posées, aux besoins et en même temps au sein des institutions pour non seulement relayer l'intervention citoyenne mais intervenir sur les choix, là où ils s'élaborent.

En fait cette démarche s'inscrit bien dans la démarche globale actuelle des communistes pour peser sur le cours des choses. S'agissant de la Communauté Urbaine de Nantes en construction, les communistes tout en contestant les conditions " contraintes " dans lesquelles cela se fait, entendent pousser la réflexion à partir d'une préoccupation : " rechercher quel est le niveau d'intervention pertinent pour chaque question concrète posée ".

Ce n'est donc pas tant la nature de la structure mise en place qui pose question (communauté urbaine ou communauté d'agglomération) que le besoin de travailler les contenus (la charte d'agglomération) et les conditions de représentativité issus des rapports de force.

Yann Vince

jusqu'au 29 avril

# EXCEPTIONNEL !

775F x 10  
+ option 138F  
ou 7750F au comptant

mon sieur Meuble  
ça change tout !

## Centre commercial Auchan-Trignac (près Mac Do)

L'entente contemporaine en orme. Façade, montants, cadres portes, façade de 110x dissus de meubles en orme massif. Panneau inférieur portes et côtés en plaqué orme massif. L'entente 3 portes. 1 tiroir L.185 x H.94 x P.53 cm - 7750 F / 1181,47 €.  
Achat de 7750 F au comptant ou versement d'un apport personnel ou comptant de 138 F - Montant du crédit 7612 F remboursable en 10 mensualités de 775 F hors assurance facultative en sus - Coût total du crédit 138 F - 110 3,94 % l'an en vigueur (11/01/2000) hors assurance facultative - Coût total de l'achat 7688 F - Apte acceptation du dossier par Cetelem - Offre valable pour un achat minimum de 1000 F jusqu'au 29 avril 2000.

**LE MEURIS**  
BAR - RESTAURANT

Formule à 50 F Repas complet Buffet Entrée Plat du Jour Fromage et Dessert	PLAT DU JOUR 34 F SPÉCIALITÉS le JEUDI
-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

11, rue Meuris 44100 NANTES 02.40.69.33.72

## Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**  
1) Souples et changeants. 2) Possessif. Ni brune ni blonde. 3) Argent pour chimiste. Refus d'une chose due. Permet tout. 4) Graveur français (deux mots). Trop petit. 5) L'obus en sort. Accablé de dettes. 6) Mari de la fille. Sorte de douche. 7) Préfixe. Irlande libre. Onze romain. 8) Situation transitoire. Suit un oui. 9) Grand cercle passant par les pôles. 10) A quitté son pays. Orifice.

**Verticalement**  
I) Il fait la montre. II) Petit appartement. III) Espace de temps. Fils arabe. Excellent camarade. IV) Renforce une affirmation. Peut précéder le printemps. V) Elle tient la caisse. VI) Atome électrisé. Vieux berceau. VII) A la loterie, c'est un grand avantage. Recueil de traditions scandinaves. VIII) Viennent de loin. Adresse. Département. IX) Reçoivent une roue à chaque extrémité. obtenu. X) Milieu. Richesses.

Fête des Nouvelles de Loire-Atlantique  
(Journal de la Fédération du Parti Communiste Français)

# 2 jours de fête ENSEMBLE

Parc Paysager de Saint-Nazaire

## Une date à retenir

**Le week-end de la Pentecôte,**  
la Fête des Nouvelles vous réserve de nombreuses et agréables surprises. Une partie politique, des spectacles, des animations, les 10 et 11 juin à Saint-Nazaire au Parc paysager.

**Enfin il vogue vers la Havane !!!**

## « Un bateau pour Cuba »

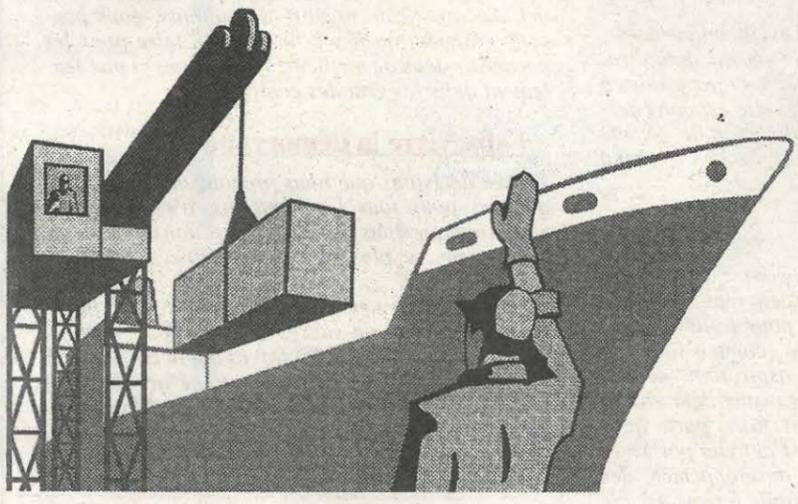
Samedi 1er avril à 16 heures 30, après 8 semaines d'attente, le « LOTUS ISLAND » a enfin pu quitter le port de Dunkerque. Un journaliste local signe l'événement : « VIVA FRANCIA ! VIVA CUBA ! après un coup de sirène peu réglementaire qui, entre quelques larmes, sonnait comme un cri de joie ! »... Ce « BATEAU POUR CUBA », fruit du formidable élan de solidarité du peuple de notre pays, emporte dans ses flancs 112 véhicules (50 autobus, des ambulances, des engins de travaux publics, des bibliobus, des véhicules de nettoyage, de lutte contre l'incendie, des voitures légères) mais aussi du matériel électrique des équipements de chantier... Ceux-ci proviennent de tous les coins de France (et aussi d'Europe !) : d'ALIZAY (Eure) à NICE, CLERMONT-FERRAND, PARIS, CALAIS, FON-

TENAY-SOUS-BOIS, SETE, BAYONNE, BORDEAUX, LYON, VALENCE, SAINT-NAZAIRE. Ces donations sont destinées à des municipalités, des institutions scolaires, hospitalières, réparties dans toute l'île. Depuis le 4 février dernier, le bateau et sa cargaison étaient « pris en otage » à la suite de plusieurs saisies demandées par

diverses sociétés faisant valoir des créances souvent très anciennes... Nombreux sont ceux qui se sont émus de la situa-

tion et qui sont intervenus afin que soit levé cet inhumain embargo. On peut d'ailleurs s'interroger à juste titre sur « l'innocence » de ces procédures judiciaires, qui se sont acharnées sur le seul bateau de solidarité pour le peuple de CUBA navi-

gant dans les océans ! C'est pour le moins curieux, et il aura fallu toute la volonté du gouvernement cubain et de dans les jours qui suivront, en présence d'une forte délégation française. IL RESTE MAINTENANT A ASSURER LE TRANSFERT DU RESTE DES DONATIONS : 140 CONTENEURS ENCORE A QUAI A DUNKERQUE. Sans doute beaucoup d'énergie à déployer, mais la confiance et la volonté ne manquent pas ! Cette initiative de l'association CUBA COOPERATION, réalisée avec de très nombreux partenaires, se voulait être une réponse au blocus imposé par le gouvernement américain à cette petite île. **Malgré le retard, l'essai a été réussi !!! AINSI, UNE NOUVELLE FOIS, LA SOLIDARITE DU PEUPLE FRANÇAIS AVEC CUBA S'EXPRIMERA CONCRETEMENT !!!**



**Solution du problème**

**Horizontalement**  
1) Elastiques. 2) Ton. Rousse. 3) Ag. Dén. 4) Le Bas. Nain. 5) Anne. Obéré. 6) Gend. Tub. 7) In. Eire. XI. 8) Stage. Da. 9) Méridien. 10) Exilé. Anus.

**Verticalement**  
I) Etalagiste. II) Logement. III) Anne. Ben. Ami. IV) Da. Dégel. V) Trésorier. VI) Ion. Ber. VII) Quine. Edda. VIII) Us. Art. Ain. IX) Essieux. Eu. X) Sein. Biens.